

AVIS DE COURSE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE
MINIMES SOLITAIRE EQUIPAGE GLISSE
FLOTTE COLLECTIVE
Du 08 au 14 JUILLET 2017
Lieu : MARTIGUES
Autorité Organisatrice : FFVoile / CV MARTIGUES

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2. les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux et windsurfs doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer.

3. SELECTION et ADMISSIBILITE

- 3.1. La régate est ouverte aux bateaux des classes ou séries Optimist, Tyka et BIC 293OD 6.8,
Pour la Flotte Collective Dériveur Solitaire : Laser Bug
Pour la Flotte Collective Dériveur Glisse : O'pen BIC
Pour la Flotte Collective Dériveur Double : RS Féva XL
Pour la Flotte Collective Catamaran : M By Erplast

3.2. Sélection :

Le tableau des sélections sur quotas de Ligue pour les Championnats de France de Voile Minimes et Espoirs en voile légère 2017 est consultable à l'adresse suivante :

<http://espaces.ffvoile.fr/media/50654/quota-ligues-2017.pdf>

Les concurrents qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces concurrents sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 13 juin 2017

La liste des concurrents invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 23 juin 2017.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

- 3.3. Admissibilité :**
- (i) Tout concurrent licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de Voile Minimes à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue ou invité par la FFVoile sur proposition de sa ligue.
 - (ii) Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du CF Minimes 2016.
 - (iii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.

- 3.4. Catégories d'âges :**
 Concurrents âgés de 12 à 14 ans.
 L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours (année du Championnat).
 Conformément aux documents sur le site de la FFVoile « Championnat de France » :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/evenement/2016/PE_Evolution_TitresCFJeunesVL_2016.pdf

4. PRE INSCRIPTION

4.1 Pré-Inscription en ligne :

- (i) La pré-inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile le 14 juin pour les sélectionnés sur quotas de ligue et le 24 juin pour les invités.
- (iii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera clôturé le 7 juillet à minuit.
- (iv) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'Autorité Organisatrice de justificatif de pré-inscription.
- (v) **Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions sur place présenter les documents suivants :**

§ La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment :

- L'autorisation parentale signée,
- L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
- L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
- La licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- Ou la licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- L'autorisation de port de publicité et certificat de jauge, si nécessaire.

4.2 Pré-inscription par courrier :

Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus au § 4.1, devront à partir du 14 juin au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré-inscription et l'adresser par courrier à :

CV MARTIGUES

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des droits d'inscription établi à l'ordre de **CV Martigues – CFM 2017**.

5 DROITS D'INSCRIPTION

5.1 Les droits d'inscription requis sont les suivants :

Classe	Montant jusqu'au 07 / 07 minuit	Montant à partir du 08/07
Optimist - BIC 293 6.8	70 €	95 €
Flotte Collective Solitaire Laser Bug O'pen BIC	70 €	95 €
Tyka	140€	210 €
Flotte Collective Double RS Feva Catamaran M by Erplast	140 €	210 €

- 5.2** Les frais de mise à disposition du bateau pour la flotte collective sont fixés à **60€** pour le solitaire Laser Bug et O'pen BIC, **120 €** pour le double RS Féva et catamaran M by Erplast,
- 5.3** Il sera demandé à la confirmation des inscriptions Flotte collective, un chèque de caution à l'ordre de la FFVoile d'un montant de 150 € pour la Flotte Collective Solitaire et de 300 € pour la Flotte Collective Double (RS Feva et Mby Erplast).
- 5.4** Remboursement :
En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, déduction faite des frais de gestion de dossier : solitaires 5€, doubles 10€.

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera enregistrée sur place en présence de l'adulte responsable,

- Le samedi 08 juillet de 14h00 à 18h00 pour toutes les séries,
- Le dimanche 09 juillet de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,

Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs présents pendant l'épreuve devront s'inscrire au bureau des accréditations.

6.2. Jours de course :

<i>Date</i>	<i>Horaires</i>	<i>Classe(s)</i>
09/07	15h 1 ^{er} signal d'avertissement de la course d'entraînement <hr/> 10h Entraînement 18h30 Cérémonie d'ouverture	Optimist, Tyka, BIC 293 OD 6.8 <hr/> Flotte collective Solitaire Laser Bug et O'pen BIC Flotte Collective Double RS Feva Flotte Collective Catamaran M by Erplast
10/07	11h 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
11/07	11h 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
12/07	11h 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
13/07	11h 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
14/07	11h 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès vers 17h	Toutes

7. MARQUAGE ET JAUGE

Les opérations préalables de marquage se dérouleront le samedi 08 juillet de 14h00 à 18h00, et le dimanche 09 juillet de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, à l'espace jauge du championnat.

Des contrôles de jauge pourront avoir lieu durant le championnat.

8. EQUIPEMENT FOURNI PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE

8.1 LYCRAS ET GILETS

Lors de la confirmation des inscriptions un lycra sera remis à chacun des concurrents.

8.2

Les concurrents ont l'obligation de porter ce lycra pendant toute la durée des courses du départ sur l'eau au retour à terre.

8.3

Le lycra sera porté au-dessus de l'intégralité des pièces de l'équipement y compris de la brassière de sécurité.

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à la confirmation des inscriptions à partir du samedi 08 juillet. Les fiches de Course seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 08 juillet de 14h00 à 18h00, et le dimanche 09 juillet de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et sur le mini-site du championnat.

10. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les Instructions de Course et Fiches de Course. Chaque jour, les différentes séries pourront changer de zone course.

11. SYSTEME DE PENALITE

- 11.1 Pour les catamarans et les windsurfs, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 11.2 Un arbitrage semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes durant les phases de qualification. Les modalités d'application seront précisées dans les Instructions de Course.
- 11.3 Un arbitrage direct sera mis en place pour l'ensemble des flottes durant les phases de Finale. Les modalités d'application seront précisées dans les Instructions de Course.

12. CLASSEMENT

- 12.1 3 courses devront être validées pour valider le championnat,
- 12.2 Pour toutes les classes ou séries, le format de course sera : une phase de qualification et une phase finale comme définies dans le lien ci-dessous

<http://espaces.ffvoile.fr/voile-legere/2017/1/10/les-formats-de-course-pour-lensemble-des-championnats-de-france-minimes-et-espoirs-en-2017.aspx>

Toutefois pour certaines séries ou classes des modifications pourront être apportées pour la phase de qualification, celles-ci seront précisées par avenant.

13. REGLES DE SECURITE

Rappel, pour les jeunes coureurs filles et garçons dont le poids maxi est de 30kg, il faut que votre gilet de flottaison soit en conformité avec l'article 240-2.12 de la Division 240, c'est-à-dire qu'il ait une flottabilité de 100 N.

14. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

15. TITRES et PRIX

14 titres sont décernés sur le Championnat de France de Voile Minimes Solitaire, Equipage, Glisse, Flotte Collective (hors National 2) :

Courses en Flotte	Titres Champion(ne)(s) de France	Minima
séparée	Optimist Garçons	15
séparée	Optimist Filles	10
séparée	Bic 293 6.8 OD Garçons	15
séparée	Bic 293 6.8 OD Filles	10
Open	Tyka Garçons/Mixtes	15
	Tyka Filles	10
Open	Dériveur Solitaire Garçons	15
	Dériveur Solitaire Filles	10
Open	Dériveur Glisse Garçons	15
	Dériveur Glisse Filles	10
Open	Dériveur Double Garçons/Mixtes	15
	Dériveur Double Filles	10
Open	Catamaran Garçons/Mixtes	15
	Catamaran Filles	10

Les titres seront décernés sous réserve du minima défini dans le tableau ci-dessus

Une classe ou série pourrait être ouverte à deux titres National 1 et National 2 à partir du moment où le nombre total de bateaux sélectionnés (quota + invitations) serait supérieur ou égal à 100. Dans ce cas, le titre N2 sera en Grade 4.

Pour les Flottes Collectives et Tyka :

Dériveur Solitaire Filles et Garçons, Dériveur Solitaire Glisse Filles et Garçons, Dériveur Double Filles et Garçons/Mixtes, Catamaran Filles et Garçons/Mixtes - Tyka Filles et Garçons/Mixtes

Si les minima ne sont pas atteints pour l'une ou pour les deux catégories, Filles et Garçons/Mixtes, les titres ne seront pas attribués. Ils seront automatiquement requalifiés en un titre unique Open qui sera attribué si le minima de 15 est atteint. Sinon l'épreuve Open sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

16 DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité, en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

17 DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à ce championnat, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celle-ci à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18 ACCES AU SITE

18.1 Le site du Championnat de France Minimes ne sera accessible aux concurrents, aux entraîneurs et aux accompagnateurs qu'à partir du samedi 08 juillet à 09H00.

18.2 Le samedi 15 juillet 12H00, l'ensemble des concurrents devra avoir quitté le site.

19 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 01

E-mail : cecile.hovsepien@ffvoile.fr

Internet : www.ffvoile.fr

Organisation : didier.flamme@ffvoile.fr

Organisation Technique :

CV MARTIGUES

BP 40 064 – 13692 - MARTIGUES CEDEX

Tél. : 04 42 80 12 94

E-mail : club@cvmartigues.net

Internet : <http://www.cvmartigues.net>